



Mesdames, Messieurs,

La session du Conseil départemental de l'Aisne se tiendra ce **lundi 28 février, à 10 heures**, dans la **salle des délibérations de l'Hôtel du Département**. Plusieurs rapports figurent à l'ordre du jour des travaux dont notamment :

- **Le Débat d'Orientations Budgétaires – DOB 2022**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - POLITIQUE TERRITORIALE :

- **Avis du Conseil départemental dans le cadre de la concertation publique préalable à la mise à 2x2 voies de la RN2** entre LAON et AVESNES-SUR-HELPE.

ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- **Agenda 21**, présentation du rapport sur la situation en matière de **développement durable** et du rapport sur la situation en matière **d'égalité entre les femmes et les hommes**.
- **Présentation d'un nouveau dispositif d'aide à la conversion au bioéthanol des véhicules**.

En raison du contexte sanitaire et des places limitées en salle de session, **nous vous prions de confirmer impérativement votre souhait d'assister à cette réunion** auprès d'Annie Beauvillain au 06 83 00 77 90.